

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

--:--:--
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--:--

DECRET N°76-91 du 2 Avril 1976

Chargeant le Chef d'Escadron Vincent GUEZODJE, Ministre de l'Enseignement du Premier Degré, de l'intérim du Capitaine Issifou BOURAIMA, Ministre de la Santé Publique, pour compter du 29 mars 1976.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement,

DECRET :

ARTICLE 1er - Pour compter du 29 mars 1976, le Chef d'Escadron Vincent GUEZODJE, Ministre de l'Enseignement du Premier Degré, est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique, pendant l'absence du Capitaine Issifou BOURAIMA.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 2 Avril 1976

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 4 CS 6 CNR 4 SGG 4 MEPD-MSP 4 autres ministères 13
SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc.5 JORPB 1